

Ébauche du plan de conservation de l'énergie et de gestion de la demande

(Phase II : 1^{er} juillet 2014)

Contexte du secteur de l'éducation

Planification du financement et de la gestion d'énergie

Tous les conseils scolaires sont financés à 100 % par le ministère de l'Éducation.

En mars, le ministère annonce à chaque Conseil scolaire le montant du financement qui lui est octroyé pour l'année fiscale suivante, du 1^{er} septembre au 31 août. Le ministère ne fournit pas de financement pluriannuel aux Conseils scolaires.

Par conséquent, bien qu'un Conseil scolaire puisse avoir une stratégie de gestion de l'énergie sur cinq ans, la capacité du Conseil de mettre en œuvre sa stratégie est dépendante du financement qu'il reçoit au titre de chacune des cinq années couvertes par le plan de gestion de l'énergie.

Planification des portefeuilles d'actifs et de la gestion de l'énergie

La consommation d'énergie d'une location peut être affectée par plusieurs variables. Les listes suivantes fournissent des exemples liés au secteur de l'éducation qui peuvent influencer les changements de consommation à une location particulière d'une année à l'autre. Ces exemples joueront un rôle important dans les priorités d'évaluation de la gestion d'énergie des Conseils scolaires.

Variables liées aux installations

- Année de construction
- Aire des installations
 - Principaux ajouts
 - Sites vendus
 - Portatives
 - installées
 - supprimées
- Utilisation du site
 - École élémentaire
 - École secondaire
 - Bâtiment administratif

- Entretien/entrepôt
- Sites partagés (p. ex. un bâtiment, deux conseils scolaires partageant des zones communes ou fonctionnant en partenariat avec une municipalité)
 - Piscines
 - Bibliothèques
 - Terrains sportifs éclairés
 - Dômes sportifs encloisonnés
- Équipement/Systèmes
 - Âge
 - Type de technologie
 - Cycle de vie
 - % des zones des bâtiments ayant l'air climatisé

Autres variables

- Programmes
 - Garderies
 - Programmes avant ou après les horaires scolaires
 - Cours d'été
 - Utilisation communautaire
- Occupation
 - Augmentation ou diminution importante du nombre d'élèves
 - Nouveaux programmes étant ajoutés à un site

Le Conseil scolaire

Les statistiques suivantes s'appliquent à l'exercice fiscal du Conseil scolaire de 2013-2014

Nombre total de sites : (préalimentés par l'UCD)

Nombre total d'élèves : (préalimentés par l'UCD)

Contexte

1. Le Conseil scolaire a un objectif qualitatif de conservation de l'énergie

Oui (Boîte de prose : Le Conseil doit insérer un texte)

Non

2. À ce jour la stratégie d'efficacité énergétique du Conseil a inclus les variables suivantes :

(Boîte de prose : Le Conseil scolaire doit insérer un texte, jusqu'à 3 paragraphes maximum)

3. Le Conseil scolaire détient un poste de gestion énergétique.

- Interne
 - Plein temps
 - Temps partiel
 - Fonctions de l'emploi sont partagées
- Contractuel avec un tiers
- Aucun

Données sur la consommation d'énergie du Conseil

Les valeurs ci-dessous sont les données « mesurées » du Conseil.

| Énergie | Exercice fiscal 2011-2012 (Donnée de base) | Exercice fiscal 2012-2013 (Actuel) |
|---|--|--|
| Électricité totale (kWh) | <i>info trouvée dans UCD</i> | <i>info trouvée dans UCD</i> |
| Gaz naturel total (m ³) | <i>info trouvée dans UCD</i> | <i>info trouvée dans UCD</i> |
| Mazout total (Types 1 et 2) (litres - L) | <i>Entré manuellement par le Conseil</i> | <i>Entré manuellement par le Conseil</i> |
| Mazout total (Types 3 et 4) (litres - L) | <i>Entré manuellement par le Conseil</i> | <i>Entré manuellement par le Conseil</i> |
| Propane total (litres - L) | <i>Entré manuellement par le Conseil</i> | <i>Entré manuellement par le Conseil</i> |
| Bois total (tonnes métriques - MT) | <i>Entré manuellement par le Conseil</i> | <i>Entré manuellement par le Conseil</i> |
| Système de chauffage a district total (GJ) | <i>Entré manuellement par le Conseil</i> | <i>Entré manuellement par le Conseil</i> |
| Système de refroidissement a district total (GJ) | <i>Entré manuellement par le Conseil</i> | <i>Entré manuellement par le Conseil</i> |

Les valeurs ci-dessous sont des données brutes.

| | Exercice fiscal 2011-2012 (Donnée de base) | Exercice fiscal 2012- 2013 (Actuel) |
|---|--|---|
| Total de l'énergie consommée (éKWh) | <i>info trouvée dans UCD</i> | <i>info trouvée dans UCD</i> |
| Intensité énergétique (éKWh/m ²) | <i>info trouvée dans UCD</i> | <i>info trouvée dans UCD</i> |

Objectif de conservation d'énergie

Le Conseil scolaire a déterminé les objectifs de conservation d'énergie suivantes pour les cinq prochaines années.

| Exercice fiscal | 2013-2014 (ékWh/m ²) | 2014-2015 (ékWh/m ²) | 2015-2016 (ékWh/m ²) | 2016-2017 (ékWh/m ²) | 2017-2018 (ékWh/m ²) |
|--------------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| Objectif de conservation | | | | | |

* REMARQUE AUX UTILISATEURS : Ces valeurs peuvent être calculées en totalisant les valeurs pour chaque exercice fiscal provenant des graphiques intitulés « Stratégies de conception, construction et d'adaptation rétroactive », « Stratégies visant les opérations et à l'entretien » et « Stratégies liées au comportement des occupants ».

| | EF de 2013-2014 à 2017-18 (ékWh/m ²) |
|---------------------------------|--|
| Objectif de conservation cumulé | <i>doit être calculé avec les valeurs des graphiques ci-dessus</i> |

Énergie renouvelable

Pour une liste des projets d'énergie renouvelables, veuillez voir l'Annexe A.

Stratégie de gestion de l'énergie

Les stratégies de gestion de l'énergie tombent dans trois catégories principales :

1. Conception/construction/adaptation rétroactive
2. Opérations et entretien
3. Comportement de l'occupant

1. Conception/Construction/Adaptation rétroactive

Définition

La Conception, construction et adaptation rétroactive englobent l'intention initiale et continue de la manière dont un bâtiment et ses systèmes doivent fonctionner comme un ensemble par l'intégration de disciplines comme l'architecture et l'ingénierie.

Pour connaître les projets pertinents des Conseils scolaires au cours des cinq prochaines années, veuillez vous référer à l'Annexe B.

2. Opérations et entretien

Définition

Les opérations et l'entretien incluent les stratégies que le Conseil utilise pour garantir que les bâtiments existants et leur équipement fonctionnent à leur taux d'efficacité maximale. Pour les projets pertinents au cours des cinq premières années, veuillez vous référer à l'Annexe C.

3. Comportement des occupants

Définition

Les stratégies que le Conseil scolaire utilise pour éduquer les occupants, notamment le personnel, les étudiants et les utilisateurs communautaires, avec l'accent mis sur les changements de comportements spécifiques pour réduire la consommation d'énergie. Pour les projets pertinents du Conseil au cours des cinq prochaines années, veuillez vous référer à l'Annexe D.

Programmes environnementaux

1. En 2013-2014 les écoles au sein du Conseil scolaire qui ont participé aux programmes environnementaux.

- ÉcoÉcoles

_____ Nombre des écoles qui participent

- Earthcare dans les écoles

_____ Nombre des écoles qui participent

- Autre

Nom du programme : _____

_____ Nombre d'écoles qui participent

Mesures incitatives écoénergétiques

1. Le Conseil applique des programmes incitatifs pour soutenir la mise en œuvre de projets écoénergétiques sur une base régulière.
 Oui Non

Si oui,

De l'exercice fiscal de 2009-2010 à celui de 2012-2013, le Conseil scolaire a reçu \$_(insérer nom du conseil scolaire)_ de financement incitatif de divers organismes pour appuyer la mise en œuvre de projets écoénergétiques.

2. Le Conseil scolaire utilise les services du conseiller en programmes d'encouragement (CPE).
 Oui Non

Approvisionnement en énergie

1. Le Conseil participe dans une entente de consortium pour acheter l'électricité.
 Oui Non

Si oui,

Consortium d'électricité du CSBSA

Autre

Nom du consortium : _____

2. Le Conseil scolaire participe à une entente de consortium pour acheter du gaz naturel.
 Oui Non

Si oui,

Consortium de gaz naturel du CSBSA

Autre

Nom du consortium : _____

Gestion de la demande

1. Le Conseil scolaire contrôle la demande d'électricité.

Oui Non

Si oui,

- Quotidiennement
 Mensuellement
 Trimestriellement
 Annuellement

2. Le Conseil utilise la méthode suivante pour contrôler la demande d'électricité:

- Factures
 Données en temps réel
 Données en ligne de la Compagnie de distribution locale (CDL)
 Autre

3. Le Conseil utilise les méthodologies suivantes pour réduire la demande d'électricité :

- Planification de l'utilisation de l'équipement
 Utilisation par phase et utilisation échelonnée de l'équipement
 Utilisation d'équipement avec limitation de demande
 Retarder le démarrage de l'utilisation d'équipement à haute demande (p. ex. : démarrage du refroidisseur au printemps)
 Autre

4. Les compagnies de distribution locales (CDL) du Conseil scolaire indiquent explicitement le facteur de puissance sur chaque facture.

Oui

Le Conseil contrôle le facteur de puissance.

Oui Non

Si oui,

- Mensuellement
 Trimestriellement
 Annuellement

Non

Certaines CDL indiquent le facteur de puissance, d'autres non.

Approbation par la direction du Plan de conservation de l'énergie et de gestion de la demande

Je confirme que la direction du (entrez le nom du Conseil scolaire) a examiné et approuvé ce Plan de conservation de l'énergie et de gestion de la demande.

Nom

Date

Titre